

LEGENDE

 Zone A

 Zone Ae

 Zone Ah

 Zone As

 Zone Aj

 Réseau d'irrigation

 Bâtiment agricole pouvant faire l'objet d'une demande de changement de destination

 Périmètre d'inconstructibilité : 50m pour le périmètre du Règlement Sanitaire Départemental

 Périmètre d'inconstructibilité : 100m pour le périmètre des Installations Classées au titre de la Protection de l'Environnement

 Périmètre de précaution : 200m

 Périmètre d'exclusion : 35m pour le périmètre d'épandage le long des cours d'eau

